



Distribution de l'eau potable

NOUVEAU RÈGLEMENT
NOUVEAU TARIF

Données de base

Réserve Eau au 31.12.2019	528'632	
Vente moyenne 2017-2019	115'172	m3
Nombre de compteurs	350	
Nbre de logements ou locaux	585	

Investissement à financer

Investissement du PIEP	545'000
Frais financiers des investissements	27'904

Investissement à financer

n°	Horizon de planification	Mesure / descriptif	Coûts estimés [Fr.]	Dépendance avec d'autres mesures [n°]
	2019	Transmission des données AQUAFRI	établi dans le cadre du PIEP	-
25	A₀₊₁₀	SECTEUR « LA GISETTA » ⁽¹⁾ Nouvelle chambre de liaison Nouvelle conduite + BH	60'000.-- 172'000.--	-
26	A₀₊₁₀	Nouvelle conduite Route de la Sionge	235'000.--	-
27	A₀₊₁₀	Nouveau maillage secteur « Grattavache »	60'000.--	-
28	A₀₊₁₀	Nouvelle conduite + BH secteur « Brémudens »	30'000.--	-
	A₀₊₁₀	Mise en place de nouvelles bornes hydrantes	6'000.--	-
	TOTAL		563'000.--	-

Frais d'exploitation

	Variante standard	Variante : réserve utilisée sur 25 ans pour l'entretien
Frais d'exploitation estimés	200'000	178'855
dont rénovation/entretien	36'000	14'855

Maintien de la valeur et frais fin.

		Variante : réserve utilisée pour financer invest. PIEP
Maintien de la valeur des installations	92'525	92'525
Frais financiers des invest. PIEP	27'904	838
Total maintien valeur et frais financiers	120'429	93'363

Variantes (avant échelonnement selon taille du logement)

	Taxe d'exploitation au m3	Taxe de base
Variantes sans utiliser la réserve		
A) taxe de base par compteur	1.74	344
B) taxe de base par logement/local	1.74	194
Réserve utilisée pour l'entretien		
C) taxe de base par compteur	1.55	344
D) taxe de base par logement/local	1.55	194
Réserve utilisée pour les investissements		
E) taxe de base par compteur	1.74	267
F) taxe de base par logement/local	1.74	151

Variantes avec échelonnement selon taille du logement

	Nombre	Tarif	
< 3 pces	82	80	6552
3-4	199	120	23868
5-6	70	160	11232
6+ et villas	234	200	46800
Fermes et gros consommateurs	35	300	10500
	620		98952
Proportion du maintien de la valeur et des frais financiers			82%

Choix de la variante

Le conseil a retenu la variante suivante :

- La réserve sera utilisée pour financer les charges d'entretien.
Cette réserve ayant été accumulée par les clients de l'eau au fil des années, il est logique de l'utiliser pour palier à l'usure du réseau.

Les frais financiers du PIEP ainsi que les charges pour le maintien de la valeur des installations sont calculés à **82% seulement**.

- Il s'agit de ne pas alourdir excessivement le coût de l'eau, sachant que les taxes de l'évacuation des eaux augmentent également. Si les recettes devaient s'avérer insuffisantes, une augmentation pourrait être décidée en tout temps.

Montant des taxes

Taxe d'exploitation :

Fr. 1.55/m³

Taxe de base pour les logements :

moins de 3 pièces	CHF	80.-
de 3 à 4 pièces	CHF	120.-
de 5 à 6 pièces	CHF	160.-
plus de 6 pièces ou maison individuelle:	CHF	200.-

Montant des taxes

Taxe de base pour les autres types de locaux, la taxe de base est fonction de la consommation annuelle :

jusqu'à 50 m ³	CHF	80.-
de 51 à 200 m ³	CHF	150.-
de 201 à 400 m ³	CHF	200.-
plus de 401 m ³	CHF	300.-

Recommandations du surveillant des prix : taxe de base

Le dernier projet soumis au surveillant des prix comportait 3 échelons pour la taxe de base, avec de fortes différences entre les échelons.

Le surveillant des prix recommande d'introduire un 4^e échelon, de revoir le nombre de pièces par échelon, et de réduire la différence entre les montants des différents échelons.

Le conseil suit en tout point ces recommandations en ajoutant toutefois 10 francs au tarif de chaque échelon (afin d'atteindre le 82% des frais financiers et du maintien de la valeur).

Recommandations du surveillant des prix : taxe d'exploitation

Le surveillant des prix base ses calculs sur un prix actuel du mètre cube d'eau de fr. 1.00 (au lieu de fr. 1.45).

Il recommande de ne pas augmenter le prix au-delà fr. 1.26 (soit 26 cts d'augmentation).

Le conseil maintient son projet d'augmenter le tarif du mètre cube de 10 cts, soit à fr. 1.55.